



**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
DU COMITE D'ILLE ET VILAINE DE NATATION  
LE 12 OCTOBRE 2024 A RENNES**

**Présents** : Claude Delafosse (président), Jean-Yves Abgrall (secrétaire), Daniel Guérin (vice-président), Géraldine Gilbert (trésorière), Delanoë Catherine, Yohan Audoux, Christine Le Pourcelet Talvard, Michel Morvan, Marie Rannou ainsi que les présidents ou représentants des clubs (voir feuille émargement).

**Invitée** : Bénédicte COMPOIS (présidente de la ligue de Bretagne)

**Documents annexes** : feuille d'émargement, pouvoirs, liste des candidats

**Début de séance à 10h 15**

Après le contrôle des pouvoirs et l'appel nominal des clubs, le secrétaire général, Jean Yves Abgrall déclare que l' A.G. élective peut se dérouler en toute légalité, le quorum des voix étant atteint

**PJ** : *feuille émargement de l'A.G.*

*Les clubs présents représentent 3159 voix sur 3848*

*Absents : les clubs de l'OC Cesson-Sévigné / Pays de Chateaugiron , St Malo Natation et Canopia SSN.*

Claude Delafosse, le président, prend la parole et remercie les personnes présentes et souhaite la bienvenue à Bénédicte COMPOIS, présidente de la ligue de Bretagne et fait une intervention très remarquée pour son discours de fin de mandat, ayant décidé de ne pas se représenter pour une nouvelle mandature.

**EXTRAIT**

*« Tout d'abord, je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidé durant toutes ces années, car la situation n'a pas été facile suite au départ du secrétaire administratif. Malgré tout, la gestion des compétitions a été assurée grâce à la compétence organisationnelle des membres du Comité, des clubs et des entraîneurs.*

*Un grand merci à TOUS et un merci spécifique aux Brétiliens qui ont participé aux mémorables JO de PARIS 2024, en tant que compétiteurs, bénévoles ou simples spectateurs.*

*« Il faut que le monde change pour que rien ne change ». Claude cite cette phrase célèbre extraite du film culte de Visconti : le Guépard pour nous indiquer que rien n'est simple et que les nouveaux élus devront être solidaires et impartiaux dans la réorganisation à mettre en place et qu'il leur fait une entière confiance.*

*Claude DELAFOSSE.*

## **ELECTIONS**

Jean Yves Abgrall indique les modalités mises en place pour le scrutin en particulier sur les codes couleurs des bulletins de vote remis aux présidents des clubs ou leur représentant dument mandaté. Le dépouillement est effectué par Marc TETARD, désigné responsable de la commission des opérations de contrôle des élections, en conformité avec les statuts du comité, en compagnie de Anne Christine LE BRETON.

Après avoir contrôlé la conformité des candidatures, les licences des candidats et les pouvoirs remis, Marc et Anne Christine procèdent au dépouillement et déclarent les résultats :

Bulletins nuls : 0 / Suffrages exprimés : 3159 voix

Les 13 candidats ont été élus à l'unanimité : à savoir 100% des voix.

Le nouveau comité directeur est donc composé des personnes suivantes :

- LARDIER Fabrice
- LE POURCELET-TALVARD Christine
- MOISAN Stéphane
- MORVAN Michel
- RANNOU Marie
- SOURON Mickaël
- ABGRALL Jean-Yves
- AUGEREAU Claire
- DELANOE Catherine
- GILBERT Géraldine
- GUERIN Daniel
- JANVIER Amandine
- HIREL Florent

Première décision du comité directeur : acceptation à l'unanimité de la candidature de Joris ROSSIGNOL comme représentant de l'ETD auprès du Comité.

## **Election du président par l'AG**

Les membres du Comité se réunissent pour le choix du président, sous l'autorité de Daniel GUERIN, doyen d'âge du Comité. Après un tour de table et échanges divers, les membres du CODIR entérinent à l'unanimité la décision de Michel MORVAN d'accepter la charge.

Daniel propose donc au nom du Comité que l'AG désigne Michel MORVAN, nouveau président du Comité départemental de Natation.

S'en suit l'élection du président par les présidents présents ou leurs représentants qui confirment à l'unanimité la proposition du comité directeur.

Le président nouvellement élu, prend la parole, remercie les présidents des clubs de leur confiance et indique que lors de la prochaine réunion du comité, le bureau sera mis en place et que les différentes tâches répertoriées seront affectées à l'ensemble des élus. La prochaine réunion du comité directeur est fixée au 4 novembre .

## **Intervention de Bénédicte COMPOIS, présidente de la ligue.**

Bénédicte félicite Michel, nouveau président et les 12 autres membres élus du comité directeur.

Bénédicte indique que les 4 comités départementaux de la ligue de Bretagne ont réalisé leur AG électorale qui devait être antérieure à l'AG régionale, qui, elle-même doit précéder l'AG fédérale, conformément aux directives légales.

La présidente de la ligue indique les modalités des élections régionales. Les membres du CODIR régional seront élus par un scrutin électronique à distance sécurisé sur une période déterminée. Le vote du président ou de la présidente et des délégués aux AG fédérales se fera en présentiel le samedi 9 novembre.

Les candidatures devront être déposées avant le 18 octobre. Bénédicte souhaite que notre département qui possède plus de 32% de licenciés bretons et où les 5 disciplines sont présentes (natation course, eau libre, natation artistique, water-polo, plongeon) soit représenté en nombre et en qualité au regard de ces éléments constatés.

Bénédicte lance un appel pour que les futurs candidats se déclarent dans les délais

En décembre se déroulera l'AG électorale fédérale selon ces mêmes modalités, à la différence que pour l'AG fédérale, ce sera un scrutin de liste avec 3 collègues supplémentaires spécifiques : nageurs haut niveau, officiels, entraîneurs.

Fin de l'AG à 12 h.

Rennes, le 12 octobre 2024

Le président  
Michel MORVAN

Le secrétaire général  
Jean Yves ABGRALL



